

PROCES VERBAL DE LIVRAISON ET DE CONFORMITÉ

<p>LOUEUR (Coordonnées du loueur à définir après signature)</p> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>

Le fournisseur certifie avoir livré le bien, objet du contrat, selon le descriptif ci-dessous.
 Le locataire reconnaît en avoir pris livraison et le déclare conforme. Il reconnaît son état de bon fonctionnement et l'accepte sans restriction ni réserve.
 La date du procès-verbal de livraison et de conformité rend exigible le premier loyer.
 En cas de cession du contrat, conformément aux dispositions de l'article 20 - Cession du contrat des Conditions Générales de Location, le locataire réglera les loyers au Cessionnaire.
 Le fournisseur reconnaît au locataire le droit d'exercer directement contre lui, en lieu et place du bailleur, les droits et recours visés dans le contrat.

<p>DÉSIGNATION DES BIENS</p> <p>Site Internet</p> <hr/> <hr/> <hr/>

Le Locataire :

A Toulouse

Le ___/___/___

"Bon pour tampon"

893 305 870 000 14
Revert

"Lu et Approuvé"

Cachet, Date et Signature

Précédé de la mention « Lu et Approuvé »

Le Fournisseur :

A _____

Le ___/___/___

Cachet, Date et Signature

Précédé de la mention « Lu et Approuvé »

SAS HORIZON

Siège social 12 Rue Louis Courtois de Vicoise, Bât 3 - 31100 Toulouse
 Tél : 05 34 60 10 83 - www.hrz.fr

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA (SDD CORE)

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et vous autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Veillez compléter les champs marqués * en lettres capitales (sauf adresse électronique)

Votre nom * Revent
Nom/Prénoms du débiteur (personne physique) ou Dénomination sociale (personne morale)

SIREN * 18191313101518111

Votre adresse * 71 che Mirepoix
Numéro et nom de la rue

131131810 - PAUPHAC
Code Postal Ville

Adresse électronique * _____

Téléphone fixe : _____ Portable : _____

Les coordonnées de votre compte

Pays
* FR 76 113110 610015 010310 102177 914413 9211
Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

* AGRI11FRIP9311
Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier code)

Nom du créancier _____

I.C.S _____

Type de paiement * : Paiement récurrent / répétitif

Merci de joindre à ce mandat un relevé IBAN (International Bank Account Number)

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Informations relatives au contrat entre le créancier et le débiteur

La Référence Unique du Mandat (RUM) sera communiquée au débiteur par tout moyen à la convenance du créancier.

En signant le présent mandat de prélèvement SEPA, le débiteur autorise le créancier à l'informer, par tout moyen à sa convenance, **5 Jours avant la date du 1er prélèvement**. Cette information vaudra pré-notification.

Toute demande de remboursement ou de révocation émanant du débiteur à l'égard de sa banque n'aura pas pour effet de remettre en cause la validité du contrat entre le créancier et le débiteur.

Toute révocation du présent mandat devra impérativement être adressée au créancier par courrier recommandé avec accusé de réception.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus au Règlement européen 2016/679.

Le signataire atteste être habilité à l'effet d'engager le débiteur au titre du présent mandat, à défaut, il sera personnellement tenu des obligations afférentes.

Signé à * Toulouse Le * 12/07/2023 Signature
Qualité du Signataire : gérant 1 Bon pour tampa
897305870 00014
Revent

FICHE D'INFORMATION PRECONTRACTUELLE

Par sa signature, le client reconnaît avoir pris connaissance de la présente fiche d'information précontractuelle qui ne constitue pas un contrat et avoir bénéficié du délai nécessaire à sa compréhension. La signature de la présente fiche par le client ne l'oblige pas à passer commande.

3.3 Modalités de paiement proposées au client

- Leaseur
 Mandat SEPA
 Chèque
 Virement

3.4 Livraisons (exécution des prestations de services)

Modalités de livraison: Par Mail
Délai de livraison: Selon Reactivité du client
Adresse de livraison: Revent Frantz ymbro.fr

4. Garanties

Le client bénéficie des deux garanties légales suivantes:

- la garantie légale de conformité visée aux articles L.217-4 à L.217-13 du Code de la consommation:

En cas de défaut de conformité, le client aura la possibilité de choisir entre la réparation et le remplacement du bien. Toutefois, le professionnel pourra ne pas procéder selon le choix du client si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut. Il est alors tenu de procéder, sauf impossibilité, selon la modalité non choisie par le client (art. L.217-9 C. cons.)

Si la réparation et le remplacement du bien sont impossibles, l'acheteur peut rendre le bien et se faire restituer le prix ou garder le bien et se faire rendre une partie du prix. La même faculté lui est ouverte:

- 1° Si la solution demandée, proposée ou convenue en application de l'article L.217-9 ne peut être mise en œuvre dans le délai d'un mois suivant la réclamation de l'acheteur;
2° Ou si cette solution ne peut l'être sans inconvénient majeur pour celui-ci compte tenu de la nature du bien et de l'usage qu'il recherche.
La résolution de la vente ne peut toutefois être prononcée si le défaut de conformité est mineur (art. L.217-10 C. cons.)

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien (art. L.217-12 C. cons.)

- la garantie légale des défauts de la chose vendue

1. Désignation de la prestation objet du Contrat

Société HORIZON:

12 Rue Louis Courtois de
Vigose bat 3

2. Activité du professionnel

Fonctionnalités et interopérabilité du contenu numérique: PAS de restriction particulière

Coût de l'utilisation de la technique de communication à distance si ce coût est calculé sur

une base autre que le tarif de base: Néant

3. Services

3.1 Caractéristiques essentielles

Mise à disposition, dans le cadre d'un contrat de licence d'utilisation, d'un site internet en rapport avec l'activité professionnelle du client et dont le contenu est défini selon les besoins et les attentes du client.

A titre accessoire, prestations notamment d'hébergement, de maintenance, de référencement, etc... dudit site internet.

3.2 Prix

Prix des services: 295€ HT x 48
ou Mode de calcul du prix s'il ne peut être calculé à l'avance.

Frais supplémentaires de livraison ou d'affranchissement et tous autres frais éventuels:
FRAB COORDINATION 295€ HT

(vices cachés) visée aux articles 1641 à 1648 et 2232 du Code civil:

L'acheteur a le choix de rendre la chose et de se faire restituer le prix, ou de garder la chose et de se faire rendre une partie du prix (art. 1644 C. civ.)

Si le vendeur ignorait les vices de la chose, il ne sera tenu qu'à la restitution du prix, et à rembourser à l'acquéreur les frais occasionnés par la vente (art. 1646 C. civ.). Si le vendeur connaissait les vices de la chose, il est tenu, outre la restitution du prix qu'il en a reçu, de tous les dommages et intérêts envers l'acheteur (art. 1645 C. civ.)

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice (art. 1648 C. civ.)

5. Durée du contrat

Prise d'effet: Date de signature du contrat par la dernière des parties sous condition suspensive de la signature du procès-verbal de conformité.

Durée: Durée irrévocable de 4 ans puis poursuite par tacite reconduction par périodes successives de deux (2) ans.

Modalités de résiliation: Par lettre recommandée avec accusé de réception trois (3) mois avant la date d'échéance du contrat.

6. Traitement des réclamations

Informations sur les modalités prévues pour le traitement des réclamations: réclamations à transmettre, dans un délai de 7 jours, par courrier à l'adresse suivante: contact@hrz.fr

Informations sur le recours à des moyens extrajudiciaires de règlement des litiges prévues spécialement pour les prestations de services: Néant

7. Conditions, délai et exercice du droit de rétractation

7.1 Conditions, délai et exercice du droit de rétractation

Conformément à l'article L.221-18 du Code de la consommation, le client dispose d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours à compter de la conclusion du contrat.

Le droit de rétractation s'exerce sans motif et doit être notifié avant l'expiration du délai, par le client au professionnel en mentionnant:

- le nom, l'adresse du client;
- lorsqu'ils sont disponibles, le numéro de téléphone et l'adresse mail;
- la décision de rétractation au moyen d'une

déclaration dénuée d'ambiguïté à envoyer par recommandé. Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation ci-après annexé mais ce n'est pas obligatoire.

7.2 Effets de rétractation

En cas de rétractation, le professionnel remboursera tous les paiements reçus du client y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que le client a choisi un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard proposé par le professionnel) sans retard excessif et en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où le professionnel est informé de la décision de rétractation du client. Le client sera remboursé selon le même mode de paiement que celui utilisé pour la transaction initiale sauf décision contraire du client. En tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera aucun frais pour le client.

En outre, le client devra restituer, à ses frais, le Site Web pour le cas où il aurait été installé ainsi que sa documentation. Cette restitution consistera notamment dans la désinstallation des fichiers sources du Site Web de tous les matériels sur lesquels ils étaient ainsi que dans la destruction de l'ensemble des copies de sauvegarde et documentation reproduites.

7.3 Modèle de formulaire de rétractation

Demande de rétractation d'une vente hors établissement à envoyer en recommandé

Article L.221-18 du Code de la consommation

Société HORIZON
12 Rue Louis Courtois de Vigose
31100 TOULOUSE

A _____ le _____

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur les prestations de services ci-dessous:

Commandées le _____
Reçues le _____
Nom du client _____
Adresse du client _____
Date et Signature _____

Identité du client: Revent Frantz
Date: 12/07/2023
Signature:

"Bon pour tampon"
89330587000014
71 che Mircepaix 3-1380
PAUPHAC

